



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

16 AVR. 2012
M91742.

DIRECTION GENERALE
DE LA POLICE NATIONALE

Paris, le **06 AVR. 2012**

DIRECTION CENTRALE DES
COMPAGNIES REPUBLICAINES DE
SECURITE

Inspection Technique

PN/DCCRS/IT/N° **12 12 01**

Monsieur le secrétaire général,

Par courrier en date du 21 mars 2012 vous avez appelé mon attention sur une mauvaise utilisation de l'application de gestion du temps de travail qui aurait des conséquences pécuniaires importantes pour les ouvriers cuisiniers dont le décompte horaire s'effectue à la semaine.

L'application de gestion est un outil performant qui fait l'objet de mises à jour régulières. Le problème qu'aurait pu poser le décalage entre la fin de mois et la fin de semaine a été anticipé et, lors des phases de conception et d'élaboration de WIN SG, totalement pris en compte.

Les fonctionnaires des services généraux ont été formés et sensibilisés à plusieurs reprises aux décomptes du temps de travail des ouvriers cuisiniers et des adjoints techniques. Toutefois, si localement des erreurs dans les reports étaient constatées, le commandant d'unité serait en mesure de donner les instructions nécessaires pour rétablir les situations.

Comme vous le savez, je porte une grande attention au respect des droits des personnels placés sous mon autorité. Des contacts que j'ai pris, il ressort que le problème se poserait au niveau des S.G.A.P., et plus particulièrement au niveau du tableau récapitulatif des heures supplémentaires qu'ils ont conçu. Les unités y portent les informations mais sans qu'il soit possible de les ventiler telles qu'elles ont été enregistrées par le service général et communiquées au comptable sous la forme de l'état nominatif des heures. Aussi, des instructions vont être données aux commandants d'unité pour que des vérifications portant sur les périodes particulières que vous signalez soient effectuées et, le cas échéant, les situations rétablies.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous

**Le directeur central
des compagnies républicaines de sécurité**

Luc PRESSON

Monsieur Hugues THIBAUT
Secrétaire Général
SNAPATSI
52, rue de DUNKERQUE
75009 PARIS